



PRÉSENTATION

FORMATION
PROFESSIONNELLE

**"LA NATUROPATHIE ANIMALIÈRE
APPLIQUÉE AUX ÉQUIDÉS"- Version
Platinum**



Public : Tout public

Prérequis : Avoir un cheval à soi ou en demi pension

Durée de formation :

42 heures : 39 heures en formation online asynchrone + 3 heures en visioconférence synchrone à réaliser en 3 mois maximum + temps de travail et de recherches personnelles.

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 06.10.92.84.88 ou par email : contact@aurorenaturopathieanimale.com

Objectifs :

Maîtriser les fondements de la naturopathie animale

Moyen et modalité :

FOAD

Alternance de théorie et de cas pratiques

À l'issue de la période de formation le stagiaire se verra remettre son relevé de connexion certifié par le centre de formation et sa feuille d'émargement



Moyens Techniques : Sessions en ligne synchrones et asynchrones

Adaptation et suivi de la formation : Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Validation des acquis par 20 QCM + 1 évaluation finale.

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap : Toutes les formations dispensées à Aurore Naturopathie Animale sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage. Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés. Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH : Isabelle GRUYELLE : 04 74 94 20 21
rhf-ara@agefiph.asso.fr

MDPH : MDPH 03 : 04 70 34 15 25
Château de Bellevue
Rue Aristide Briand
03400 Yzeure

Antenne de Montluçon : 04 70 34 15 00
11 rue Desaix
03100 Montluçon

Antenne de Vichy : picherit.l@cg03.fr : 04 70 34 15 50
71 allée des Ailes
03200 Vichy

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Le Prix :

1497,00 € TTC

Contact :

PIQUEREY Aurore

contact@aurorenaturopathieanimale.com

06.10.92.84.88

Candidature :

Sur dossier uniquement



Quelques chiffres :

Année 2025

Nombre de stagiaires	Taux de satisfaction	Nombre d'admis
2	85 %	2

Programme de formation détaillé

“La naturopathie animale appliquée aux équidés - version Platinium”

Cette formation inclus gratuitement pendant 6 mois - 6 masterclass de groupe privées dont 1 masterclass business - 6 mois d’assistance et de conseils personnalisés - 6 mois à la plateforme de formation, mise à jour inclus - 6 mois d’accès au groupe privé - de nombreux avantages comme des masterclass privées “Experts” avec différents thérapeutes animaliers, des spécialistes en business, en réseaux sociaux, en marketing, en développement d’entreprise....

MODULE 1 : LA NATUROPATHIE BIENVEILLANTE POUR LES ÉQUIDÉS.

Au préalable, le stagiaire devra remplir un questionnaire de positionnement.

9 séquences = 11h

A l’issue de ce module, le stagiaire sera capable d’optimiser naturellement l’état de santé d’un cheval, d’un âne ou d’un poney

Séquence 1

Présentation de la formation => 1h en visioconférence obligatoire

Cette séquence est obligatoire afin de respecter la réglementation et Qualiopi, elle doit avoir lieu de façon synchrone :

Séance 1 : Présentation de la formation et de son organisation

Séance 2 : Présentation du/des formateur(s)

Séance 3 : Présentation de la salle virtuelle

Séance 4 : Présentation de l’accompagnement (pédagogique et technique).



Séquence 2

LA NATUROPATHIE BIENVEILLANTE APPLIQUÉE AUX ÉQUIDÉS => 1h

Séance 1 : Introduction : cadre légal, réglementation

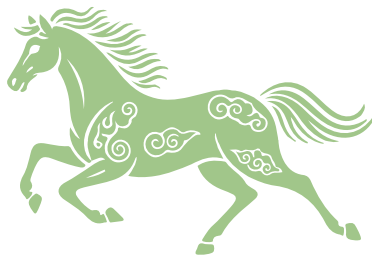
Séance 2 : Les 5 principes fondamentaux de la naturopathie

Séance 3 : QCM

À l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable de réfléchir et d'agir selon les 5 principes fondamentaux de la naturopathie.

Séquence 3 ANATOMIE INTERNE SIMPLIFIÉE DU CHEVAL => 1h
Séance 1 : Le squelette
Séance 2 : Les principaux organes
Séance 3 : Exercices avec correction en autonomie
À l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable de citer et positionner les principaux os et organes du cheval et de la jument.

Séquence 4 LA PLACE DE L'HUMAIN DANS LE MALAISE ANIMAL => 1h
Séance 1 : Le lien subtil entre le malaise de l'animal et l'état de santé de son gardien.
Séance 2 : QCM
À l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable de décrypter subtilement si le malaise déclenché par l'animal provient de lui-même ou de l'humain avec qui il vit.



Séquence 5 ALIMENTATION NATURELLE DES ÉQUIDÉS => 3h
Séance 1 - Définition d'un herbivore
Séance 2 - Anatomie digestive
Séance 3 - Nourrir le microbiote avant de nourrir le cheval
Séance 4 - Nourrir en conscience
Séance 5 - Comment savoir si les besoins nutritionnels de son cheval sont comblés ?
Séance 6 - QCM
À l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable d'établir des repas naturellement appropriés et équilibrés pour un cheval en tenant compte de ses particularités et besoins spécifiques.

Séquence 6

DRAINER ET DÉTOXIFIER => 1h

Séance 1 : Pourquoi et comment un organisme animal accumule-t-il les toxines ?

Séance 2 : Rôle et fonctions du foie et des reins

Séance 3 : Comment drainer naturellement un cheval ou un âne.

Séance 4 : QCM

À l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable d'entretenir efficacement les organes émonctoires d'un équidé pour préserver son capital vitalité.

Séquence 7

GESTION NATURELLE DU PARASITISME CHEZ LES ÉQUIDÉS => 1h

Séance 1 : Hygiène intestinale et coprologie

Séance 2 : Protocole de prévention

Séance 3 : Traitements naturels préventif et curatif

Séance 4 : QCM

À l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable d'équilibrer naturellement le parasitisme chez un équidé.

Séquence 8

EVALUATION DE L'ÉTAT DE VITALITÉ D'UN ÉQUIDÉ => 1h

Séance 1 : Les 10 paramètres à évaluer pour établir un bilan de vitalité

Séance 2 : Tableau d'évaluation

Séance 3 : Travaux pratiques : réaliser un bilan de vitalité pour 2 animaux différents

Séance 4 : QCM

À l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable d'établir un bilan de vitalité pour un carnivore domestique.

Séquence 9

LES FONCTIONS PHYSIOLOGIQUES DES CARNIVORES DOMESTIQUES => 1h

Séance 1 : cours de médecine vétérinaire online.

A l'issue de cette séquence, le stagiaire sera capable d'identifier les principales fonctions physiologiques d'un carnivores domestiques.

MODULE 2 : LES PRINCIPAUX AUXILIAIRES EN NATUROPATHIE ÉQUINE.

13 séquences : 15h

À la fin de ce module, le stagiaire sera capable d'utiliser en toute sécurité 12 auxiliaires de soins pour améliorer l'état de vitalité d'un cheval ou d'un âne.

Séquence 1

LES PROBIOTIQUES : MICRO ORGANISMES EFFICACES - EMA => 3h

Séance 1 : Définition et présentation des EMA

Séance 2 : Utiliser les micro organismes en naturopathie animale

Séance 3 : Traiter une plaie avec les micro organismes

Séance 4 : Webinaire : Apprendre à les utiliser facilement au quotidien

.

Séance 5 : Exercices et études de cas en envoyer par mail à
contact@aurorenaturopathieanimale.com

Séance 6 : QCM

À la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'utiliser de manière adéquate les micros organismes afin d'améliorer l'état de vitalité d'un équidé.

Séquence 2

LE NIGARI => 1h

Séance 1 : Utilisation du Nigari en naturopathie animale

Séance 2 : QCM

À la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'utiliser le nigari à bon escient pour un équidé.

Séquence 3

L'ARGILE VERTE => 1h

Séance 1 : Utilisation de l'argile verte en naturopathie animale.

Séance 2 : QCM

À la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'utiliser l'argile verte à bon escient pour un équidé.

Séquence 4

L'EXTRAIT DE PÉPINS DE PAMPLEMOUSSE => 1h

Séance 1 : Utilisation de l'EPP

Séance 2 : Précautions particulières

Séance 3 : QCM

À la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'utiliser à bon escient l'extrait de pépins de pamplemousse pour un équidé.

Séquence 5

LE CHARBON ACTIF => 1h

Séance 1 : Utilisation du charbon actif en naturopathie animale

Séance 2 : QCM

À la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'utiliser à bon escient le charbon actif pour un équidé.

Séquence 6

AROMATHÉRAPIE => 1h

Séance 1 : Présentation des huiles essentielles

Séance 2 : Les différentes voies d'administration

Séance 3 : Les précautions particulières

Séance 4 : Recette

Séance 5 : QCM

À la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'utiliser 7 huiles essentielles à bon escient en naturopathie animale.

Séquence 7

L'OLIGOTHÉRAPIE => 1h

Séance 1 : Définition

Séance 2 : Présentation de 11 oligo éléments

Séance 3 : QCM

A l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable d'utiliser à bon escient 11 oligo- éléments en naturopathie animale.

Séquence 8

LA TERRE DE DIATOMÉE => 1h

Séance 1 : Définition et utilisation

Séance 2 : QCM

A l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable d'utiliser à bon escient la terre de diatomée en naturopathie animale.

Séquence 9

LE PSYLLIUM => 1h

Séance 1 : Définition et utilisation

Séance 2 : QCM

A l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable d'utiliser à bon escient le psyllium en naturopathie animale.

Séquence 10

ANTI INFLAMMATOIRE NATUREL => 1h

Séance 1 : Définition, présentation et utilisation

A l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable d'utiliser à bon escient un anti inflammatoire naturel en naturopathie animale.

Séquence 11

LA BROMÉLAÏNE => 1h

Séance 1 : définition et utilisation

A l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable d'utiliser à bon escient la bromélaïne en naturopathie animale.

Séquence 12

LA CLINOPTILOLITE => 1h

Séance 1 : définition et utilisation

A l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable d'utiliser la clinoptilolite à bon escient en naturopathie animale.



Séquence 13

Séance 1 : Cours particulier avec Aurore PIQUEREY en visio conférence synchrone => 1h

Séance 1 : révisions, réponses aux questions du stagiaires, consolidations des acquis.

MODULE 3 : DÉSÉQUILIBRES ET PROGRAMMES DE SOINS NATURELS.

14 séquences = 16h

À la fin de ce module, le stagiaire sera capable d'améliorer le confort de vie d'un carnivore domestique en conformité avec les recommandations vétérinaires en cours.

Séquence 1

L'ARTHROSE => 1h

Séance 1 : Définition

Séance 2 : Les causes de l'arthrose

Séances 3 : Les solutions naturelles

Séance 4 : QCM

À la fin de cette séquence, le stagiaire sera capable de soulager un équidé atteint d'arthrose.

Séquence 2

LES ATTEINTES DE LA PEAU => 2h

Séance 1 : La Dermite Estivale Récidivante (DERE)

Séance 2 : La gale de boue

Séance 3 : Les abcès

Séance 4 : Les sarcoïdes et les verrues

Séance 5 : La teigne

Séance 6 : QCM

À la fin de ce module, le stagiaire sera capable d'identifier et de traiter naturellement 5 atteintes de la peau chez un cheval.

Séquence 3

LES MALADIES VÉHICULÉES PAR LES TIQUES => 2h

Séance 1 : Définitions

Séance 2 : Tableau des symptômes

Séance 3 : Comment protéger vos chevaux

Séance 4 : Programme de soin des maladies véhiculées par les tiques

Séance 5 : QCM

À la fin de cette séquence, le stagiaire sera capable de mettre en place un programme de soin naturel pour un cheval atteint d'une maladie véhiculée par les tiques.

Séquence 4

LES DÉSÉQUILIBRES DIGESTIFS => 1h

Séance 1 : La colique

Séance 2 : L'ulcère

Séance 3 : La diarrhée et le kotwasser

À la fin de cette séquence, le stagiaire sera capable d'aider au rétablissement de la fonction digestive d'un cheval

Séquence 5

COMPRENDRE LES PARAMÈTRES SANGUINS => 1h

Cours de médecine vétérinaire online du Dr Caroline Clément.

Séance 1 : Composition du sang

Séance 2 : Principales analyses

Séance 3 : Biochimie - valeurs usuelles

A la fin de cette séquence, le stagiaire sera capable de lire et de comprendre les résultats de la prise de sang simple.

Séquence 6

LE SYNDROME DE CUSHING => 1h

Séance 1 : Définition

Séance 2 : Programme de soins

Séance 3 : QCM

À la fin de cette séquence, le stagiaire sera capable de soulager naturellement et durablement les symptômes du syndrome de Cushing

Séquence 7

LA FOURBURE => 1h

Séance 1 : Définition

Séance 2 : Prévenir la fourbure

Séance 3 : Programme de soins

Séance 4 : QCM

A la fin de cette séquence, le stagiaire sera capable de mettre en place un programme de soin préventif et curatif de la fourbure équine.

Séquence 8 LES CANCERS - LES TUMEURS => 1h Séance 1 : Définition Séance 2 :

Prévenir l'apparition d'un cancer ou d'une tumeur Séance 3 : Actions favorables à la régression d'un cancer À la fin de cette séquence, le stagiaire sera capable de soulager les symptômes et de ralentir la progression d'un cancer ou d'une tumeur chez un carnivore domestique.

Séquence 9

LA SÉLECTION GÉNÉTIQUE => 0h30

Séance 1 : les effets de la sélection génétique sur la santé et la longévité des équidés.

À la fin de cette séquence, le stagiaire sera capable d'identifier un facteur aggravant d'un déséquilibre en lien avec une sélection génétique inadéquate.

Séquence 10

AIDER UN ANIMAL AVEC L'ADHÉSION DE SON GARDIEN => 0h30

Séance 1 : Planter une graine !

À la fin de cette séquence, le stagiaire sera capable de proposer un programme de soins en adéquation avec la demande de son client.

Séquence 11

CONDUIRE UNE SÉANCE DE NATUROPATHIE ANIMALIÈRE => 0h30

Séance 1 : Méthodologie

A la fin de cette séquence, le stagiaire sera capable de conduire une séance de naturopathie animale complète et structurée.

Séquence 12 LA POSTURE PROFESSIONNELLE DU CONSEILLER NATUROPATHE ANIMALIER => 1h30 Séance 1 : Réglementation Séance 2 : les missions du conseiller en naturopathie animale A la fin de cette séquence, le stagiaire sera capable d'exercer sa profession en respectant le cadre légal français tout en agissant dans les limites de son activité.

Séquence 13

DEVOIR ÉCRIT DE VALIDATION DES ACQUIS + 1 QCM => 2h

Séquence 14

COURS PARTICULIER AVEC Aurore PIQUEREY en visioconférence synchrone=> 1h

Séance 1 : révisions, réponses aux questions des stagiaires, consolidations des acquis, validation du parcours de formation.

La formatrice



AURORE PIQUEREY

**NATUROPATHE
ANIMALIÈRE
PROFESSIONNELLE
DIRECTRICE
GÉNÉRALE ET
RESPONSABLE DE
FORMATION**



PASSIONNÉE PAR LES ANIMAUX DEPUIS MA PLUS TENDRE ENFANCE ET FORTEMENT ATTIRÉE PAR TOUT CE QUE LA NATURE A À OFFRIER, J'AI CHOISI DE ME SPÉCIALISER EN NATUROPATHIE ANIMALIÈRE.

C'EST EN ÉTANT CONFRONTÉE AUX PATHOLOGIES DÉGÉNÉRATIVES CHEZ PLUSIEURS DE MES ANIMAUX QUE JE ME SUIS INTÉRESSÉE AUX FACTEURS COMMUNS DE CES MALADIES. J'AI PASSÉ PLUSIEURS ANNÉES À CHERCHER COMMENT ÉVITER LA MALADIE EN M'APPUYANT SUR LA CITATION D'ANTOINE BESCHAMP "LA MALADIE N'EST RIEN, LE TERRAIN EST TOUT".

EN 2013, JE DÉCOUVRE POUR LA PREMIÈRE FOIS LES EMA ET DEPUIS JE NE Cesse DE ME FORMER ET D'EXPÉRIMENTER CES PETITES BACTÉRIES QUI FAVORISENT DRASTIQUEMENT LA VITALITÉ DES ANIMAUX. J'AI SUIVI UN PARCOURS DE FORMATION ATYPIQUE EN SÉLECTIONNANT D'ABORD LES COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES QUE JE SOUHAITAIS ACQUÉRIR PUIS LE FORMATEUR, LE THÉRAPEUTE OU PARFOIS LE VÉTÉRINAIRE POUVANT M'ENSEIGNER SON SAVOIR.

J'AI EU LA CHANCE D'APPRENDRE AUPRÈS DE PERSONNALITÉS COMME ANDY BOOTH, DR ÉRIC ANCELET ET DR ARIANE GARBER NOTAMMENT.

JE SUIS EN RECHERCHE PERMANENTE DE NOUVEAUX ACQUIS, DE NOUVEAUX SAVOIRS AFIN D'ENRICHIR MES CONTENUS ET PERMETTRE À DE PLUS EN PLUS D'ANIMAUX DE VIVRE PLUS LONGTEMPS EN AMÉLIORANT PROFONDÉMENT LEUR VITALITÉ.

AYANT BIEN CONSCIENCE QUE LA "BONNE SANTÉ" EST MULTIDIMENSIONNELLE, J'ENSEIGNE AUJOURD'HUI AU SEIN DE MES PROGRAMMES, LA NATUROPATHIE HOLISTIQUE APPLIQUÉE AUX ANIMAUX PAR LE BIAIS D'UNE APPROCHE PERMETTANT D'HARMONISER LE CORPS, LES ÉMOTIONS ET LE SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE.

ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de Aurore Naturopathie Animale en matière d'accessibilité numérique.

1 - RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, Aurore Naturopathie Animale a nommé un responsable de l'accessibilité numérique, notre Webmaster Jérôme Boyer - JB Pixel Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2 - ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de Aurore Naturopathie Animale, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3 - GUIDE DES BONNES PRATIQUES Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure Dans le cadre de ses prestations de formation, « Aurore Naturopathie Animale » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires « Aurore Naturopathie Animale » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « Aurore Naturopathie Animale », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « Aurore Naturopathie Animale ».

Contrat de formation et attestation Pour chaque action de formation, un contrat est adressé en deux exemplaires par « Aurore Naturopathie Animale » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à « Aurore Naturopathie Animale » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « Aurore Naturopathie Animale », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « Aurore Naturopathie Animale » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « Aurore Naturopathie Animale » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation :

50% du coût de la formation est dû.

- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation :

75 % du coût de la formation est dû.

- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « Aurore Naturopathie Animale » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « Aurore Naturopathie Animale ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication « Aurore Naturopathie Animale », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « Aurore Naturopathie Animale » au Client. « Aurore Naturopathie Animale » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « Aurore Naturopathie Animale » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « Aurore Naturopathie Animale » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que : - des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « Aurore Naturopathie Animale » - conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « Aurore Naturopathie Animale » ou par voie électronique à : « Aurore Naturopathie Animale ». En particulier, « Aurore Naturopathie Animale » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « Aurore Naturopathie Animale » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Cusset sera seul compétent pour régler le litige.

